Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 64 (1976)

Heft: 12

Artikel: Information professionnelle de l'ASF : conseillère en orientation

professionnelle

Autor: Rousseil, P.-A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-274699

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Isabel Schneider



Vive. alerte, femme d'action au front vaste, elle me reçoit dans son atelier pul-liéran. «Comment se fait-il que vous or-

thographiez ainsi votre prénom?

— Née au Portugal, de parents d'ori-gine neuchâteloise, je me sens toujours un peu Suissesse de l'étranger...

— Votre atelier pourrait être celui

d'une femme-orchestre...

— Je suis avant tout une femmepeintre, mais je fais aussi des dessins de

bijoux pour un bijoutier de Genève.

— Exposez-vous souvent?

— Cette année, j'ài quatre expositions

à mon actif.

- Vous êtes donc effectivement cette femme d'action dont vous donnez l'impression. Avez-vous des enfants?

Trois filles: une médecin, une en Lettres, et une institutrice.

— Parlez-moi de votre carrière.

Je crois que nulle autre que Jacque line Leyvraz n'en a mieux parlé. Voyez cet article qu'elle m'a consacré. Jacqueline Lewraz m'a beaucoup aidée, Je lui dois tout. Je suis inconsolable de sa dispari-

Où avez-vous fait les beaux-arts? — A l'Académie de Brera, à Milan,
 mais après avoir travaillé le dessin dans l'atelier du sculpteur parisien Jean Ca-

- Et puis vous êtes arrivée en Suisse... — ... où tout de suite je suis entrée à la Société des femmes peintres, mais dans la section neuchâteloise d'abord, puisque j'habitais Neuchâtel. A Lausanne, évi-demment, j'ai changé de section. Par la suite, je fus présidente de cette société. Mais ce dont je suis fière, c'est d'avoir été la première personne à organiser une exposition d'Aloÿse, pour la faire connaître du grand public alors qu'elle ne l'était que des médecins.

Vous m'intriguez. Comment donc avez-vous connu Aloÿse?

- A Paris, lors d'une exposition organisée par Dubuffet dans une galerie de la Place Vendôme. Emerveillée par ces œuvres étranges, je demande: «De qui est-ce?» On me répond: «D'une femme-peintre suisse» Apprenant qu'elle est du canton de Vaud, je saute sur l'occasion... Je l'ai revue souvent ensuite, bien avant qu'elle soit célèbre. Nous organisions alors des expositions de section, au Musée. Comme nous avions l'habitude d'inviter des personnes plus âgées, cette fois je décidai d'inviter Aloÿse, encore inconnue dans le canton. Mais je dois avouer que j'ai eu des difficultés à la faire accepter par la Société.

Etes-vous restée longtemps à la pré-

sidence des femmes-peintres ?
— Après quatre ans de présidence, j'ai donné ma démission et je fus nommée au Fonds commun des arts plastiques, où je restai deux ans.

Et ensuite? Et ensuite?

— Comme les peintres et sculpteurs vaudois sont les seuls, en Suisse, à avoir accepté les femmes, j'ai donné ma démission des autres sociétés pour adhérer à la leur, ce qui était logique, en somme, car c'est ce qui me paraît le plus normal, cette association des deux sexes pour un idéal

Avez-vous gardé le contact avec d'autres femmes-peintres ?
— Je suis très liée avec Denise Voïta et

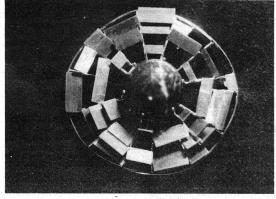
Francine Simonin.

- Où avez-vous exposé? - D'abord au Musée cantonal des beaux-arts, à Lausanne («Rencontre avec Isable Schneider»), où je présentais non seulement mes toiles, mais encore mes bijoux. A noter que c'était la première fois qu'on exposait, au Musée, des dessins de bijoux avec les bijoux à côté... Puis, ce fut au château d'Avenches, avec le peintre Von Ballmoos et Anne-Marie Matter, lissière, et ensuite une petite exposition de bijoux à la Galerie du Gibus rouge, à la Cité, de nouveau à Lausanne, mais avec Ludwig Müller, artiste artisan zurichois, bijoutier à Genève.

Comment vous êtes-vous lancée dans les dessins de bijoux?

Par hasard. Par ma fille j'avais fait

la connaissance du bijoutier Ludwig Müller, lequel s'arrêta à un bijou que je por-tais. «Qui vous a dessiné ça?», me demanda-t-il. «C'est moi», lui répondis-je, timidement. «Eh! bien, parce que vous n'avez pas fait d'école, c'est original. Faites-moi donc quelques dessins...» Je me suis exécutée, mais, dans la suite, M. Müller, qui a le don de me stimuler, me proposa de faire des «cires perdues» en argent brut et en or brut. Je me mis donc à la technique de la cire perdue, et c'est ainsi que je créai des boucles de ceinture en argent qui peuvent aussi être portées me pendentifs, Vovez...»



J'admire ces bijoux d'homme, qui me font penser aux magnifiques boucles de ceinture des Burgondes. Pour les plus jeunes, Isabel Schneider a créé de petits poissons quasi vivants, en argent. Elle est unique en son genre. Je m'extasie: «Votre métier de créatrice de bijoux doit vous passionner.»

- Bien sûr! J'adore dessiner des bijoux, alors que les joailliers ne savent pas toujours les dessiner. Peut-être sont-ils trop dans leur métier. Les écoles nous gâtent. Si on est quatre ans aux beaux-arts, on mettra vingt ans à se retrouver.

Que pensez-vous de la peinture en général?

 L'impressionnisme a été, me semblet-il, néfaste à ma génération. Chez les im-pressionnistes, il n'y avait que de jolis personnages et de jolis paysages. Finalement, on s'est mis à croire qu'il fallait toujours peindre des choses belles, alors qu'on peut

avoir autre chose à exprimer. — Vous m'aviez parlé de quatre expo sitions de vous. Et la quatrième?

– Elle a lieu à la Galerie St-Antoine, à la rue des Chaudronniers, à Genève. Le bijoutier Ludwig Müller a monté, en effet, une galerie de bijoux comme on monte une galerie de peinture. Les bijoux y sont en vitrine, et l'entrée est libre. Ludwig Müller fait là-bas ses propres bijoux, sans s'occu-per du goût du public. Et il invite d'autres joailliers à y exposer également. Comme les murs étaient blancs, il a fait une expo-sition de peinture, et cela donne une galerie surélevée, en atelier. La chose est d'ailleurs unique en Suisse romande.

- Comment votre mari réagit-il à votre vocation?

Nous avons chacun notre domaine: — Nous avons cracun noire aumaine.

lui, sa médecine, moi, ma peinture. En
tout cas, je ne pénètre pas dans son domaine, ni lui dans le mien. Tout en ne
m'aidant pas, il me laisse libre, ne
m'ayant jamais empêchée de peindre ou de dessiner. Mais s'il m'avait trop encouragée, cela m'aurait été nuisible. J'ai un tel besoin de lutter...»

J. Thévoz

Information professionnelle de l'ASF

Conseillère en orientation professionnelle



Selon les termes de la loi fédérale, «l'orientation professionnelle tend à aider les mi neurs à choisir une profession conforme à leurs aptitudes et à leurs goûts; elle s'e-xerce par l'information générale et par des consultations individuelles, avec le concours des parents, de l'école et des mi-lieux économiques. Elle est également au service des adultes qui n'ont pas appris de profession ou désirent changer de métier (...) Elle est facultative et gratuite»1

De l'orientation-moment à l'orientation continue

S'il fut un temps où l'orientation professionnelle consista surtout en un examen psychotechnique plus ou moins ponctuel des aptitudes en fin de scolarité obliga-toire, assorti d'un conseil ressenti par d'aucuns comme trop directif, la tendance actuelle est d'offrir au consultant une aide continue — scolaire et professionnelle dans une attitude d'écoute et de disponibilité favorisant une série de prises de conscience (intérêts, aspirations, aptitudes, réalités du monde du travail) en vue d'une décision finalement personnelle et pleinement assumée.

S'adressant premièrement aux adolescents, l'orientation professionnelle est cependant largement ouverte aux jeunes adultes et aux personnes plus âgées pour tout problème d'évolution ultérieure, de recyclage et de carrière. Elle peut certes aider de cas en cas à la recherche d'une place d'apprentissage ou d'un emploi mais elle n'est pas un service officiel de placement et de travail. L'étendue de son rôle et de ses tâches varie d'ailleurs plus ou moins d'un canton à l'autre. Il existe aussi des bureaux spéciaux d'orientation universitaire ainsi qu'à l'intention des personnes handicapées (Offices A.I.).

Assumer des tâches extrêmement diverses

L'attitude d'écoute définie plus haut requiert de la conseillère en orientation polyvalence suffisante lui permettant d'exercer, sur la base d'une solide formation générale et spécifique en psychologie, les principales activités suivantes:

Information, animation. Cette activité peut prendre des formes extrêmement diverses selon qu'il s'agit d'une information individuelle du type «renseignement» sur les filières scolaires et professionnelles, les métiers, les possibilités offertes par le marché du travail etc. ou d'une information collective s'adressant à une classe, un groupe d'adolescents ou tel autre public (parents par exemple).

L'organisation et l'animation des séan ces de sensibilisation et d'information, des visites d'entreprises, éventuellement des stages pratiques, constitue le volet plus particulièrement éducatif de l'activité de la conseillère en orientation.

S'adressant généralement aux adolescents en fin de scolarité, elle doit s'assurer la collaboration des maîtres, des parents et des milieux professionnels concernés, avec lesquels elle maintient d'étroites rela-

Elle utilise généralement divers supports pédagogiques tels que fiches, bro-chures, dossiers, diapositives, films, enregistrements sonores ou video. Cette acti-vité d'information est complétée par le matériel documentaire prêté ou distribué par les offices d'orientation.

Examen psychologique

A l'aide d'épreuves standardisées (tests) de divers types: questionnaires d'intérêts, tests de niveau scolaire, de facteurs d'intelligence, d'aptitudes psychomotrices, etc., la conseillère en orientation peut procéder à un examen psychologique du consultant afin de mettre en évidence ses aptitudes générales et spécifiques, son degré de maturité, ses goûts et ses motiva-

ons profondes. Les résultats de tels examens n'ont jamais pour la conseillère une valeur abso lue, mais la renseignent utilement sur les domaines de rejet ou d'élection du consultant et sur certaines probabilités d'échec ou de réussite. La conseillère considère de tels résultats avec prudence, en tenant compte des nombreux autres éléments que lui apporte le contact personnel avec le consultant au cours d'un ou de plusieurs

Entretien et conseil

La conseillère accorde une place privilégiée à l'entretien individuel qui permet au consultant de clarifier progressivement son problème, de prendre conscience de ses possibilités d'insertion professionnelle et des exigences qui en découlent, ainsi

que de la voie à suivre pour y parvenir. Dans ce processus, la conseillère s'engage dans une relation de plus ou moins longue durée pouvant s'étendre sur plu-sieurs années, durant l'apprentissage et même au-delà.

Pour chaque consultant, elle établit un dossier où elle consigne ses observations, les résultats d'examens, ses renseigne ments personnels, etc. Elle est tenue au se cret professionnel.

Activités administratives

Dans de petits offices d'orientation, la conseillère ne peut échapper à toutes sortes de petites tâches administratives et d'organisation (divers travaux de bureau, contacts, etc.) qui lui prennent aussi une

Instruments et lieux de travail

La conseillère utilise la documentation éditée par les associations professionnelles et les divers services d'orientation. Elle veille toujours à donner des informations aussi objectives que possible, dénuées de toute propagande pour tel ou tel métier. Elle utilise et développe aussi une docu-

mentation personnelle (fiches de travail, listes de places disponibles, d'adresses utiles, etc.) En tant que spécialiste elle utilise un

important matériel d'examen psychologique: tests, questionnaires, etc. (cf ci-Elle se réfère enfin à une documentation

spécialisée telle que textes de lois, références, réglements d'apprentissage, programmes d'écoles, etc. Lieux de travail : bureau personnel, sal-

les de classe, salles d'examens collectifs, de conférences, milieux professionnels di-

Dispositions attendues

La profession de conseillère en orientation requiert une personnalité riche et équilibrée, des qualités psychologiques telles que l'intuition, l'empathie, la connaissance de soi et d'autrui, l'imagination (aptitude à se renouveler, refus des solutions faciles), la curiosité intellec-tuelle. La conseillère doit se sentir à l'aise dans les contacts avec autrui, faire preuve de tacts, de discrétion et de disponibilité.

Formation professionnelle

Immatriculation: tout type de maturité fédérale (A,B,C,D, ou E) 4 ans d'études universitaires conduisant à la licence romande en psychologie (option orientation professionnelle), soit:

1er cycle (2 ans) aux Universités de

Genève, Fribourg ou Lausanne. 2e cycle (2 ans) soit à l'institut de psychologie appliquée de l'Université de Lausanne, soit à l'institut de psycho-logie de l'Université de Fribourg (cours en allemand pour la plupart). Une 5e année consacrée à des stages

supervisés dans différents services d'orientation permet de préparer un diplôme post-licence.

NB Une deuxième voie de formation (en emploi) s'adressant à des candidats

plus âgés provenant de l'enseignement ou d'autres professions de caractère socio-éducatif, est organisée au plan intercantonal depuis quelques années. Toutefois, le cours actuel (1975/77) ne sera pas nécessairement reconduit.

La formation de la conseillère en orientation est continue. Elle doit constamment élargir, préciser, réviser ses connaissances sur le monde professionnel et économique ainsi que sa méthodologie et ses instruments de travail. Elle le fait par des lectures, des recherches, en participant à des séminaires, des colloques, des journées

Des cours de quelques jours sont organisés chaque année à son intention au plan romand ou suisse par les associations d'orientation professionnelle.

Perspectives professionnelles

La conseillère exerce généralement son activité dans les services officiels canto-naux ou régionaux d'orientation professionnelle des divers cantons avec un statut de fonctionnaire. Elle peut aussi travailler dans certaines institutions sociales et éducatives ou en privé.

Professions voisines

Psychologue industriel, psychologue scolaire, conseiller pour invalides, psy-chothérapeute, professions socio-édu-catives et de l'enseignement.

Renseignements complémentaires

- Offices cantonaux d'orientation professionnelle
- Instituts de psychologie des universités de Lausanne et Fribourg
- Association romande des conseillers en orientation scolaire et professionnelle

Voir aussi: «Etudes et carrières» no. 6/7, 1971, revue d'information universitaire de l'Office d'orientation de Genève (dossier: la psychologie)

P.-A. Rousseil

¹ LF sur la formation professionnelle du 20.9.1963 (actuellement en révision).

Tiré de FEMMES SUISSES Nº 12 - Décembre 1976